

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

Effectif légal du conseil municipal : 11

Etaient Présents: Joël DEVIDAL, Jacques VIAL, Florence SELMI, Jean ROMEAS, François BRUN, Marie-Louise CORTIAL, Marie Odile FAURE.

Etaient Excusés : Thibaut DEVIDAL, Hervé HOSTEIN, Isabelle LAMBERT, Christian TORNATO.

Secrétaire de Séance : CORTIAL Marie-Louise.

Vote du compte de gestion 2017

Le maire donne lecture des tableaux du compte de résultat de la commune et des budgets annexes (Service Eau, Assainissement). Après un vote à main levée les comptes de gestions 2017 sont adoptés.

Vote du compte administratif 2017

Le maire explique les dépenses et les recettes réalisées de la section de fonctionnement et de l'investissement.

Au moment du vote, le maire sort de la séance. M. Jean ROMEAS prend la présidence.

Après un vote à main levée les comptes administratifs 2017 de la commune et des budgets annexes (Service Eau et Assainissement) sont adoptés.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer de revalorisation sur les différentes taxes pour l'année 2018

Rappel :

- Taxe d'Habitation : 15.69 %
- Foncier Bâti : 8.98 %
- Foncier non Bâti : 40.18 %

Budget Primitif 2018 de la commune et des budgets annexes (service eau / assainissement)

M. le Maire présente en détail les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement du budget de la commune et des budgets annexes 2018

Présentation du budget de la commune et des budgets annexes 2018

Section de Fonctionnement

Dépenses : 183 832.00 € Recettes : 183 832.00 €

Section d'Investissement

Dépenses : 259 758.38 € Recettes : 259 758.38 €

Budget Assainissement 2018

Section d'exploitation

Dépenses 11 736.50 € Recettes 11 736.50 €

Section d'investissement

Dépenses 9 829.17 € Recettes 9 829.17 €

Budget Service Eau 2018

section d'exploitation

Dépenses 12 246.88 € Recettes 12 246.88 €

section d'investissement

Dépenses 18 134.47 € Recettes 18 134.47 €

Après un vote à main levée, le budget primitif de la commune et des budgets annexes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Courrier OTI (Office de Tourisme Intercommunal)

Le conseil souhaite devenir partenaire et décide de retenir le pack promo 1 (promotion d'une activité économique) au tarif de 90 €

Courrier SDE (Syndicat Départemental d'Énergie)

Le Maire informe son conseil de la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) dédié à l'éclairage public et doté d'un module de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)

Avant de prendre une décision le conseil souhaite avoir plus de précisions sur la participation financière demandée à la commune.

Courriers concernant des demandes de subventions (Comité des Fêtes, Maison du Fin Gras, Jeunes Agriculteurs)

Après avoir délibéré le conseil décide d'allouer :

-1 000 € au comité des Fêtes de Chaudeyrolles

-2 100 € à la Maison du Fin Gras et adhésion à l'Association du Fin Gras du Mézenc pour un montant de 250 €

-200 € aux Jeunes Agriculteurs du Monastier pour l'organisation de la Finale Départementale de Labour à St Martin de Fugères.

Dossiers :

Fonds 199 : 2^{ème} appel à projet

Le conseil décide de solliciter le Département pour un soutien financier pour la reconstruction du mur du cimetière dont le montant des travaux s'élève à 69 837 .00 € TTC

Amendes de Police :

Le conseil décide de déposer un dossier auprès des Amendes de Police pour la réfection de la voirie communale N°2 qui dessert le Bancel.

Questions diverses

Recrutement : Le maire informe que M. DE POMMERY de la Commune de CHAMPCLAUZE est retenu comme agent d'entretien à CHAUDEYROLLES à raison de 15h par semaine. Il commencera comme prévu le 02 mai

La séance est levée à 23heures

Le Maire, M. Joël DEVIDAL

